



Montcherand, le 14 mai 2018

COMMUNE
DE
MONTCHERAND
Sur la Place 1

MUNICIPALITÉ



Conseil général
1354 Montcherand

Préavis municipal n° 02/2018 – Construction d'un nouveau Columbarium

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. But

Le présent préavis demande l'approbation du Conseil général pour la construction d'un nouveau Columbarium.

2. Préambule

Alors que le Columbarium actuel est bientôt complet (il reste 2 cases à disposition), la Municipalité propose au Conseil général la construction d'un nouveau Columbarium afin d'en garantir la disponibilité pour les années à venir.

3. Coût du projet

La Municipalité n'a pas encore choisi le fournisseur mais d'après les offres reçues à ce jour, nous demandons l'octroi d'un crédit de CHF 20'000.-.

4. Financement

Ce crédit sera couvert par les liquidités de la Commune.

5. Conclusion

Au vu ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil général à prendre la décision suivante:

LE CONSEIL GENERAL DE MONTCHERAND

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide:

1. Un crédit de CHF 20'000.- est octroyé à la Municipalité pour la construction d'un nouveau Columbarium.

2. Ce montant sera financé par la trésorerie courante.

3. Le montant sera amorti sur une durée de 5 ans.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :
Bertrand Gaillard

La secrétaire :
Sandra Cunsolo



B. Gaillard *Sandra Cunsolo*

Délégué municipal : Michel Greppin